



FOCUS



CARTE BLANCHE-PRYSME: LE PLAFONNEMENT DU PRIX DES MONTURES MENACERAIT 150 EMPLOIS

Reçus au ministère de l'Économie il y a quelques jours, Carte Blanche et des lunetiers de la Vallée de l'Ain et du Jura ont plaidé pour la filière de production française qu'ils jugent « menacée » par la baisse annoncée du plafond de remboursement des montures.

Le 5 juillet, le réseau Carte Blanche et deux (Modern'Optique et Cemo) des quatre industriels lunetiers français qui produisent les montures Origine France Garantie (OFG) et made in France de son offre optique sans reste-à-charge Prysme ont été reçus par le directeur de cabinet de Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire. Le message qu'ils ont voulu faire passer à cette occasion: alerter « sur les conséquences irréversibles » de la baisse annoncée du plafond de remboursement des montures qui devrait passer de 150 à 100 euros dans le cadre des contrats responsables. « Une mesure décidée sans réelle concertation et dont la nécessité interroge les industriels lunetiers français dont l'activité est très clairement menacée », s'inquiète Carte Blanche dans un communiqué. « Nous avons porté la problématique de l'abaissement du plafond de remboursement des montures auprès du ministère qui s'est montré à l'écoute de nos alertes. Cela augure le début d'une réflexion commune sur l'Origine France Garantie pour maintenir l'activité des entreprises lunetières françaises », indique Jean-François Tripodi, directeur général du réseau.

De fait, dans le cas de Carte Blanche, la gamme de montures de l'offre Prysme, baptisée 1796 rappelons-le, serait impactée par la possible mise en place de ce montant maximum de 100 euros. « Cette mesure laisse craindre que les Français se détournent des montures OFG pour lesquelles ils devront supporter un reste-à-charge compris entre 45 euros pour les montures 1796 et 150 euros pour les autres montures OFG, issues d'une chaîne de distribution classique. Un paradoxe dans le cadre d'une mesure précisément destinée à réduire, voire supprimer ce reste-à-charge », souligne la direction de la plateforme, qui agite logiquement l'argument de l'emploi. Dans la seule Vallée de l'Ain et du Jura, où sont installés les partenaires industriels de Carte Blanche, ce sont 500 salariés concernés par l'OFG, sur un total de 1 550 salariés, qui sont menacés. « Quant à la commande annuelle de 300 000 montures de Carte Blanche Partenaires dans le cadre de sa gamme 1796, elle permet de garantir 250 emplois dont 150 concernés par la production OFG. Ce sont donc ces 150



emplois qui seront directement menacés par cette nouvelle mesure sur le seul périmètre des commandes 1796 », ont expliqué Carte Blanche et les représentants des fabricants locaux lors de cette rencontre à Bercy. Et de dénoncer « une mise en péril » de la filière hexagonale: « Cette mesure annoncée aura pour effet de subventionner les importations asiatiques dont la fabrication repose sur des conditions de travail sans commune mesure avec le droit social français et sur des normes environnementales et des process de fabrication moins exigeants. »

“ NOUS AVONS PORTÉ
LA PROBLÉMATIQUE DE
L'ABAISSEMENT DU PLAFOND
DE REMBOURSEMENT
DES MONTURES AUPRÈS
DU MINISTÈRE QUI S'EST
MONTRÉ À L'ÉCOUTE DE NOS
ALERTE. ”